



OBJECTIFS :

Permettre au conducteur d'acquérir les connaissances réglementaires nécessaires et de miser sur la sécurité et les économies d'énergie. Le développement durable est un enjeu majeur dans le secteur du transport et de la logistique qui favorise la productivité, la rentabilité et la qualité de service.

Obtenir la qualification professionnelle de conducteur routier du transport de marchandises.

PUBLIC :

Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis de catégorie C1, C1E, C ou CE est nécessaire.

PRE-REQUIS :

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C1, C1E, C ou CE en cours de validité, ou d'un permis reconnu équivalent.

CONTENU :

Accueil et présentation de la formation : 1 h

Thème 1 - Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité : 65 h dont 44 pour la pratique de la conduite

- Les caractéristiques de la chaîne cinématique, caractéristiques techniques et fonctionnement des organes de sécurité du véhicule, principes d'utilisation d'une boîte de vitesse automatique, anticiper les risques du trafic, les différences concernant les routes, la circulation et les conditions météorologiques, préparation d'un trajet dans des conditions météorologiques exceptionnelles, adaptation aux risques du trafic...

Thème 2 - Application des réglementations relatives au transport routier de marchandises: 28 h

- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier, les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la sanction en cas de non utilisation (...);
- La réglementation applicable au transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international, les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

Thème 3 - Santé, sécurité routière et sécurité environnementale : 28 h

- La prévention des risques physiques, l'aptitude physique et mentale, conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence, le constat amiable, principes de secourisme, situations conflictuelles, règle de circulation et de signalisation routière, (...), accidents du travail en circulation et à l'arrêt la criminalité et le trafic des clandestins.

Thème 4 - Service, logistique : 14 h

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise, l'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché (...).

Test final d'évaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage : 4 h.



PROFIL DES INTERVENANTS :

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Yann HAYE

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Salle de cours équipée de moyens audiovisuels et multimédias.
Véhicules école.
Livret de suivi de la formation.
Informatique embarquée Eco-Conduite

DATES DE FORMATION :

Consulter le site <https://www.afaformation.com/>, onglet formation, transports ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08.

DURÉE :

140 heures, sur 20 journées consécutives.

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT
Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.
Examen comportant une partie pratique d'évaluation de la conduite professionnelle, réalisée par un évaluateur qualifié différent du formateur ayant assuré la formation et une partie théorique sous forme d'un QCM de 60 questions (recevabilité à 36 bonnes réponses).

SANCTION VISÉE :

Qualification de conducteur routier du transport de marchandises validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur (CQC).
Attestation de fin de formation, Certificat de réalisation

Note : l'habilitation, obtenue à la suite de la FIMO (ou passerelle) doit être renouvelée au plus tard 5 ans après son obtention, à l'issue d'une FCO (Formation Continue Obligatoire).

EFFECTIFS :

Théorie : 16 stagiaires maximum en salle.
Pratique : 4 stagiaires maximum par véhicule.